

TME PHARMA PROLONGE SA CAPACITE FINANCIERE A PLUS DE 12 MOIS

Berlin, Allemagne, 9 mars 2026, 8 h 00 CET – TME Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALTME), une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de nouvelles thérapies pour le cancer et les maladies oculaires, a le plaisir d'annoncer que certains prêteurs ont accepté de prolonger la durée de leur prêt de 12 mois supplémentaires. TME Pharma dispose désormais d'une trésorerie suffisante jusqu'au deuxième trimestre 2027.

Un accord a été conclu avec certains prêteurs qui ont participé aux levées de fonds de mai et août 2025 (y compris les membres du conseil d'administration et le PDG) et qui ont prêté à la société à cette date un montant total d'environ 2,06 millions d'euros, soit 93,2 % du total des prêts de mai et août 2025. La durée de ces contrats de prêt a été prolongée de 12 mois et, en contrepartie de la prolongation du remboursement du prêt, la durée des bons de souscription a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2030. Les prêteurs ont reçu 30 % de bons de souscription supplémentaires au même prix d'exercice que les bons de souscription actuels (respectivement 0,10 € et 0,11 € pour les prêts de mai et août 2025). Ces bons de souscription supplémentaires sont soumis à un blocage jusqu'au 1er janvier 2029, sauf si le cours de l'action est supérieur ou égal à 0,25 €. En cas d'exercice intégral de tous les nouveaux bons de souscription dans le cadre des contrats de prêt modifiés, la société pourrait recevoir un montant supplémentaire total d'environ 678k€ en échange de l'émission de 6.584.116 actions (ce qui représente une dilution d'environ 7 %).

TME Pharma rachètera les obligations le 11 mars aux détenteurs qui ne souhaitent pas prolonger leur durée. Le montant s'élève à 163.562,50 €, intérêts compris.

Diede van den Ouden, PDG de TME Pharma, a déclaré : « *Je suis ravi que TME Pharma et ses actionnaires aient une fois de plus gagné la confiance de ses investisseurs. Cela démontre la confiance des prêteurs dans la société et sa direction pour réussir. Maintenant que TME Pharma a assuré une plus grande stabilité financière, la direction peut accélérer ses discussions avec ses partenaires afin d'optimiser la valeur de NOX-A12 et NOX-36. Je suis convaincu que grâce au temps supplémentaire gagné par la prolongation de la dette, nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs.* »

Un tableau de suivi des bons de souscription sera tenu à jour sur le site web, indiquant que seules 3.130 nouvelles actions, résultant de l'exercice de l'ancien programme de bons de souscription Z de février 2024, ont été émises depuis le 1er janvier 2025. Aucun des bons de souscription émis aux prêteurs dans le cadre des prêts de mai et août 2025 n'a été exercé à ce jour. TME Pharma n'a émis aucune nouvelle action en 2025 et 2026 et se concentre entièrement sur la création de valeur pour ses actionnaires.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

TME Pharma NV

Diede van den Ouden, CEO

ir@tmepharma.com

À propos de TME Pharma

TME Pharma est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de nouvelles thérapies pour le cancer et les maladies oculaires. Les principaux composés de la société ont été conçus pour agir sur le microenvironnement tumoral (TME) et le cycle immunitaire du cancer en brisant les barrières de protection des tumeurs contre le système immunitaire et en bloquant la réparation des tumeurs. Les deux principaux actifs de la société sont :

- NOX-A12 (olaptosed pegol, un aptamère L-ARN anti-CXCL12), qui fait actuellement l'objet d'une étude (essai clinique de phase 1/2 GLORIA) chez des patients nouvellement diagnostiqués avec un cancer du cerveau qui ne bénéficieront pas cliniquement d'une chimiothérapie standard. La FDA américaine et le BfArM allemand ont approuvé la conception d'un essai randomisé de phase 2 sur le glioblastome, et TME Pharma a obtenu la désignation Fast Track de la FDA pour le NOX-A12 en association avec la radiothérapie et le bevacizumab pour le traitement du glioblastome, un cancer agressif du cerveau chez l'adulte. Le NOX-A12 en association avec la radiothérapie avait également reçu auparavant la désignation de médicament orphelin (ODD) pour le glioblastome aux États-Unis et le gliome en Europe.
- NOX-E36 (emapticap pegol, aptamère L-ARN inhibant le CCL2 et les chimiokines apparentées), qui est en cours d'évaluation dans les maladies ophtalmiques nécessitant des traitements bien tolérés et ayant un effet antifibrotique.

Sous la direction de son nouveau PDG, Diede van den Ouden, qui a rejoint la société en juin 2025, celle-ci entreprend actuellement une restructuration stratégique dans le but de fournir les ressources financières nécessaires pour libérer la valeur de NOX-A12 et NOX-E36. Ces mesures comprennent :

- Levée de fonds auprès de sources alternatives (1,7 million d'euros levés en mai 2025, dont 500 000 euros provenant du nouveau PDG)
- La recherche d'opportunités commerciales stables et génératrices de trésorerie afin d'atteindre un flux de trésorerie opérationnel positif pour la société
- L'exploitation des reports de pertes fiscales
- La possibilité d'accéder à des actifs numériques via un compte de courtage cryptographique nouvellement créé

Pour plus d'informations, consultez le site : www.tmepharma.com.

À propos de l'étude GLORIA

GLORIA (NCT04121455) est une étude en plusieurs parties menée par TME Pharma sur l'augmentation des doses, de phase 1/2 et de phase 2, du NOX-A12 en association avec la radiothérapie +/- le bevacizumab (anti-VEGF) chez des patients atteints d'un glioblastome (cancer du cerveau) de première ligne partiellement réséqué ou non réséqué avec un promoteur MGMT non méthylé (résistant à la chimiothérapie standard).

À propos de l'étude OPTIMUS

OPTIMUS (NCT04901741) est une étude ouverte de phase 2 à deux bras envisagée par TME Pharma [\[AA1\]](#) sur le NOX-A12 associé au pembrolizumab et à l'irinotécan nanoliposomal/5-FU/leucovorine ou à la gemcitabine/nab-paclitaxel chez des patients atteints d'un cancer du pancréas métastatique microsatellite stable.

Avertissement

Les traductions de tout communiqué de presse dans des langues autres que l'anglais sont fournies uniquement à titre de commodité pour le public non anglophone. La société s'est efforcée de fournir une traduction fidèle du texte original en anglais, mais en raison des nuances inhérentes à la traduction dans une autre langue, de légères différences peuvent exister. Ce communiqué de presse contient certaines informations qui constituent des « déclarations prospectives ». Les déclarations prospectives sont basées sur les attentes actuelles de TME Pharma et sont soumises à des incertitudes, des risques et des hypothèses inhérents difficiles à prévoir. Les facteurs susceptibles d'entraîner des résultats réels

différents comprennent, sans s'y limiter, les risques inhérents au développement de médicaments oncologiques, y compris les essais cliniques et le calendrier et la capacité de TME Pharma à obtenir les autorisations réglementaires pour NOX-A12 ainsi que pour tout autre médicament candidat. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué sont faites à la date d'aujourd'hui, et TME Pharma n'assume aucune obligation de mettre à jour ces informations, sauf si la loi applicable l'exige. Parallèlement à ses activités principales dans le domaine des biotechnologies, la société explore des possibilités d'acquisitions et de partenariats dans des secteurs d'activité stables et rentables. Ces efforts visent à créer une structure d'entreprise fondamentalement rentable dans laquelle les revenus provenant d'activités non essentielles soutiendront et renforceront le développement de ses médicaments candidats brevetés, qui restent les produits phares de la société, NOX-A12 et NOX-E36.

[\[AA1\]](#) *Je ne suis pas sûr que l'on puisse parler de projet, car il n'y a pas de plans concrets pour le faire.*